

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
23-10-14	23-10-14	F08214 P0888

### 1. Intitulé du projet

Création d'une aire de stationnement de campings cars à Tignes, village des Brévières.

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
- N°45	- Création d'une aire de camping permanent pour du stationnement de campings cars avec une capacité d'accueil de 15 places.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet

Création d'une aire de stationnement de campings cars d'une capacité d'accueil de 15 places.  
La surface totale du projet est de 1220 m<sup>2</sup>.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de l'aménagement est de créer une aire de stationnement des campings cars car actuellement il n'y en a aucune sur la commune malgré une demande existante.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux nécessiteront la mise en place d'un enrobé sur une surface de 850 m<sup>2</sup> et des réseaux nécessaires au fonctionnement de l'aire (électricité, eaux usées depuis l'aire de vidange, eau potable, éclairage,...).

La plate forme recevant les véhicules, aura une largeur d'environ 16.50m, une longueur d'environ 50.50m, une pente moyenne de 2.5% et sera revêtue de béton bitumineux. Un petit soutènement (hauteur max. 0.70m) sera réalisé en dallots de granit, permettant le raccordement au terrain naturel.

Le stade de volley-ball (rarement utilisé) sera revégétalisé et réamenagé en aire de pique-nique.

Le terrain est actuellement utilisé comme aire de détente, comprenant un WC public, deux barbecues, un jardin d'enfants, un terrain de volley-ball en stabilisé et un chalet d'information.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cette aire de camping sera gérée par la commune de Tignes.

Les eaux usées recueillies par la borne et l'aire de vidange seront évacuées directement dans la station de refoulement située à proximité directe. Le nouveau réseau électrique sera raccordé directement au réseau existant situé contre le chalet d'information.

Une aire de stockage collectif et de recyclage des déchets ménagés (moloks) est existant à environ 50m du projet et des poubelles extérieures sont existantes à proximité directe.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à un Permis d'Aménager.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Pour le Permis d'aménager.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface totale du projet	1220m <sup>2</sup>
Surface d'enrobé	850 m <sup>2</sup>
Nombre de places de stationnement	15 emplacements

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Commune de Tignes  
Village des Brévières

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 6 ° 55 ' 09 " E

Lat. 45 ° 30 ' 32 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Tignes

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet concerne une surface en espace vert utilisée pour le pique nique actuellement, un terrain en stabilisé et une voirie existante.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le Plan Local d'Urbanisme de Tignes a été approuvé le 03 septembre 2008.  
Le secteur concerné par l'aire d'étude est classé sur ce document en zone Ut (secteur qui caractérise une urbanisation existante où le développement de l'hébergement touristique est considéré comme achevé).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 2 7315: Massif de la Vanoise
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans l'aire d'adhésion du Parc National de la Vanoise.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn approuvé le 06/02/2006
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé : - à 1 km du site SIC/ZPS "Massif de la Vanoise" - à 3 km du site SIC "Réseau de valons d'altitude à Caricions".
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun milieu naturel n'est présent sur le site. Seuls un espace vert de détente comporte un peu de pelouse.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque écoulement de surface à forte charge solide de type aérosols : zones constructibles faisant l'objet de recommandation et/ou étant protégée par un ou plusieurs ouvrage(s) déporté(s).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source de bruit en phase travaux. En phase exploitation, le seul bruit engendré est issu des campings cars qui viennent se garer.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source de vibration en phase travaux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Quelques lampadaires seront mis en place sur le site.</p> <p>L'urbanisation autour éclairera modérément le site.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase exploitation, les seuls rejets polluants dans l'air correspondant à l'arrivée des campings cars sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase exploitation, les rejets hydrauliques correspondent aux eaux usées. Elles seront rejetées dans le réseau via la station de refoulement à côté du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase exploitation, les touristes engendreront des déchets ménagers qui seront pris en charge dans les poubelles mises à disposition et les molochs (à 50 m) pour le recyclage.</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	x
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	x

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : note environnementale se rapportant aux parties 4 "caractéristiques du projet" et 5 "contexte environnemental"

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à  le,

Signature

COMMUNE DE TIGNES

# EXAMEN CAS PAR CAS ANNEXES 2 à 6

*Avec complément*

CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT DE  
CAMPINGS CARS

COMMUNE DE TIGNES

**épode**  
études - maîtrise d'oeuvre

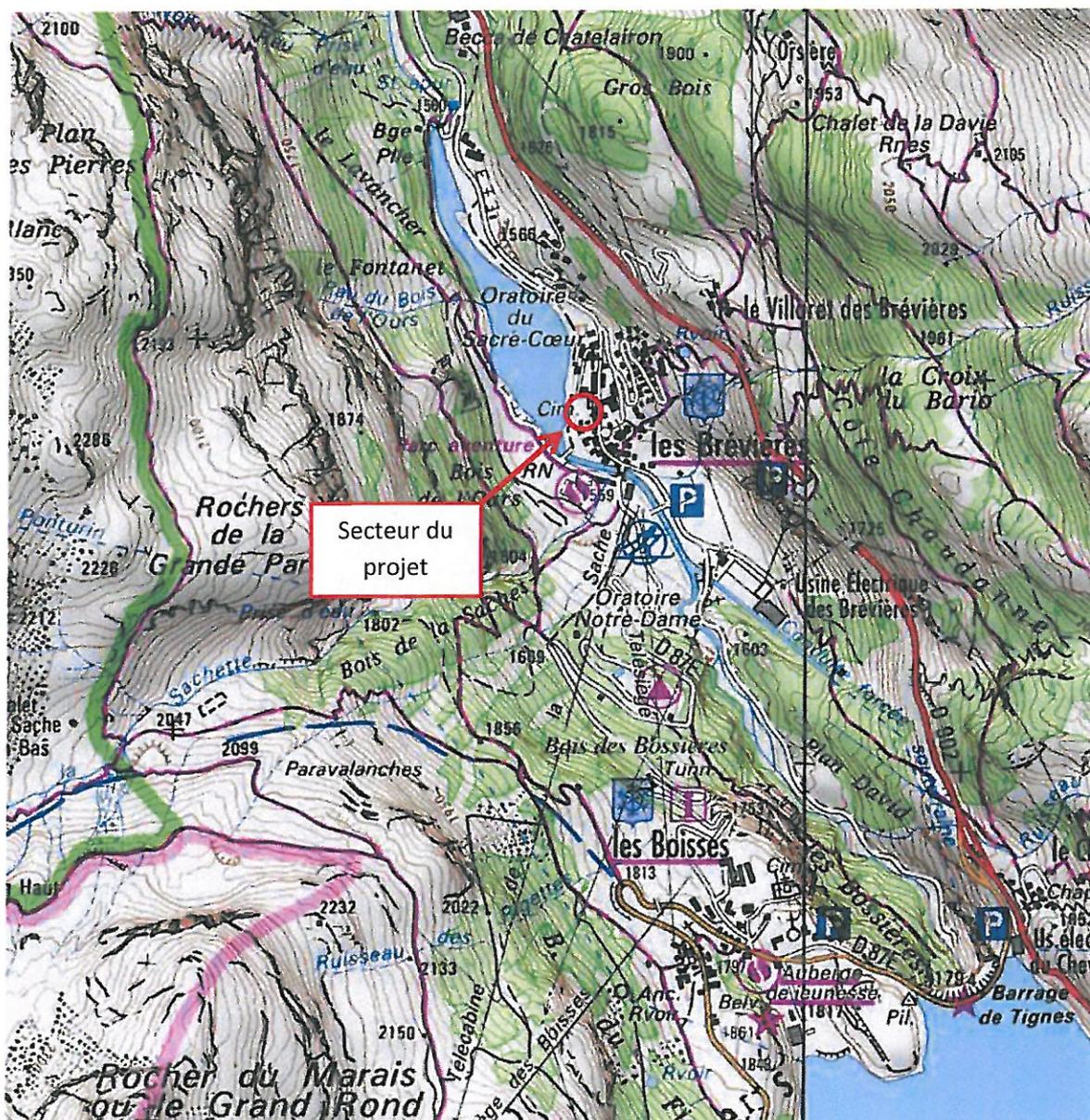
Octobre 2014

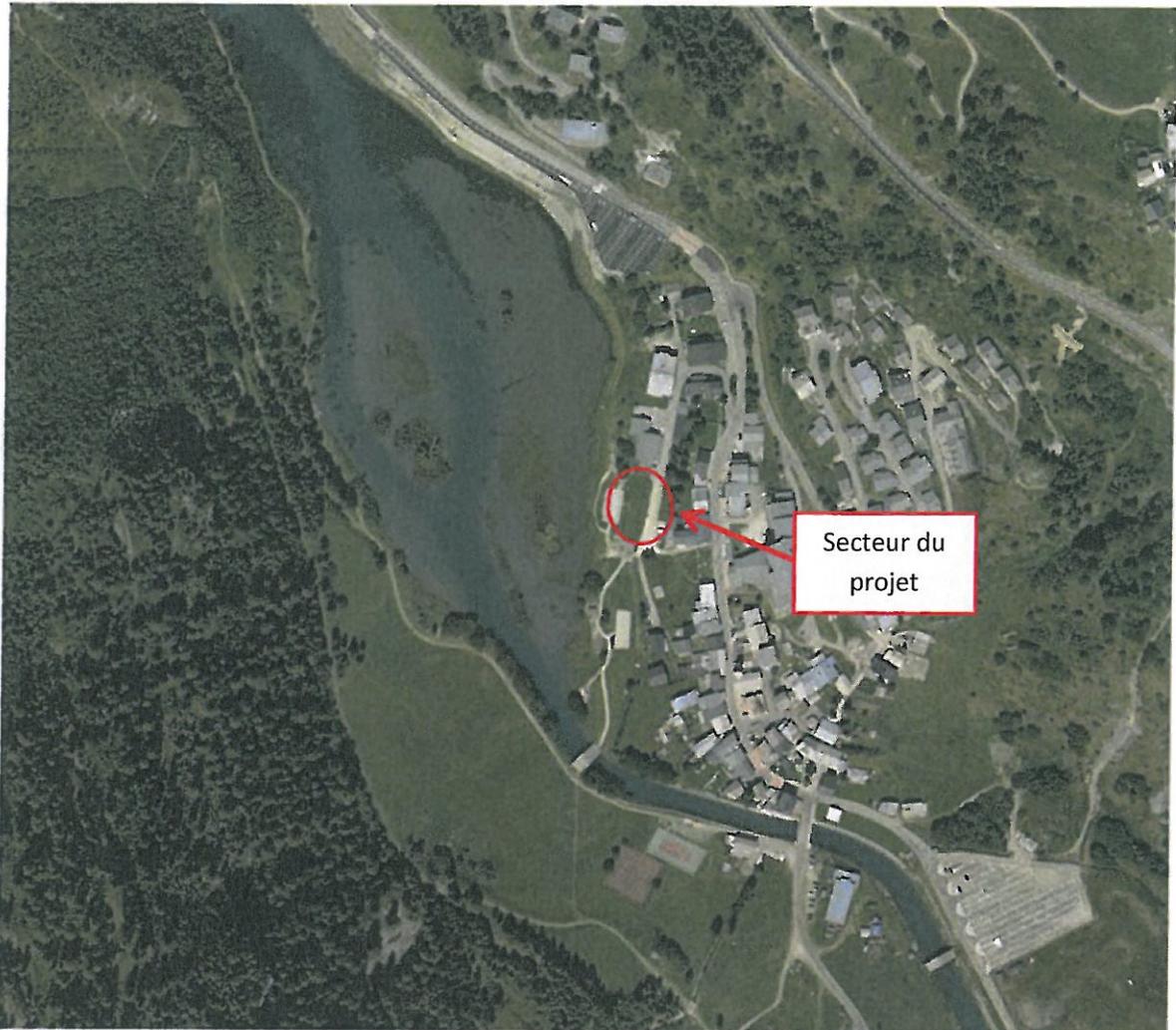
Siège social : Chambéry  
Immeuble Axlome - 44 rue Charles Montrauil - 73000 Chambéry  
Tél : 04 79 69 39 51 - mail : [info@epode.eu](mailto:info@epode.eu) - [www.epode.eu](http://www.epode.eu)  
Antenne : Annecy le Vieux  
Parc des Glaisins - 3 Impasse des Proiries - 74940 Annecy le Vieux  
Tél : 04 50 51 48 54

# SOMMAIRE

<i>ANNEXE 2 : PLANS DE SITUATION</i> .....	3
<i>ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DU SITE</i> .....	5
<i>ANNEXE 4 : PLAN DU PROJET</i> .....	9
<i>ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS</i> .....	10
<i>ANNEXE 6 : NOTE ENVIRONNEMENTALE</i> .....	11
A. CARACTERISTIQUES DU PROJET .....	11
B. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL.....	12
1. Contexte hydrographique .....	12
2. Le milieu naturel .....	12
3. Le Plan Local d'Urbanisme .....	13
4. Les risques naturels.....	14

## ANNEXE 2 : PLANS DE SITUATION





### ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DU SITE



Localisation des prises des vues



*Photo n°1*



*Photo n°2*



Photo n°3



Photo n°4



*Insertion paysagère du projet*



## ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS



## ANNEXE 6 : NOTE ENVIRONNEMENTALE

### A. CARACTERISTIQUES DU PROJET

#### Site actuel

Le site d'étude est localisé sur la commune de Tignes, au village des Brévières à environ 1568 m d'altitude, sur un périmètre d'étude d'environ 1220 m<sup>2</sup>.

Le terrain est accessible par la voie communale dite "Chemin de la Plage". Il est délimité, à l'est par le Chemin de la Plage, à l'ouest par la rivière Isère, au nord par un bâtiment communal (Delphin Blanc) et au sud par une aire de jeux et de détente.

Ce terrain est actuellement utilisé comme aire de détente, comprenant un WC public, deux barbecues, un jardin d'enfants, un terrain de volley-ball et un chalet d'information.

Il est desservi par des réseaux souterrains d'évacuation des eaux usées, d'une station de refoulement des eaux usées, d'un réseau souterrain d'eau potable et d'un réseau électrique souterrain.

#### Projet

Sur ce terrain est prévu l'aménagement d'une aire d'accueil pour camping-cars d'une capacité de 15 véhicules (10 places entre le Delphin Blanc et le chalet d'information et 5 places le long des parcelles 1415 et 1478), comprenant une aire et une borne de vidange des eaux usées, quatre bornes électriques et quatre candélabres d'éclairage publics.

L'accès à cette aire se fera par le Chemin de la Plage.

La plateforme recevant les véhicules, aura une largeur d'environ 16.50m, une longueur d'environ 50.50m, une pente moyenne de 2.5% et sera revêtue de béton bitumineux. Un petit soutènement (hauteur max. 0.70m) sera réalisé en dalots de granit, permettant le raccordement au terrain naturel. Les eaux usées recueillies par la borne et l'aire de vidange seront évacuées directement dans la station de refoulement située à proximité directe. Le nouveau réseau électrique sera raccordé directement au réseau existant situé contre le chalet d'information.

Le stade de volley-ball (rarement utilisé) sera revégétalisé et réaménagé en aire de pique-nique et un barbecue public sera déplacé.

Une aire de stockage collectif et de recyclage des déchets ménagers (molochs) est existant à environ 50m du projet et des poubelles extérieures sont présentes à proximité directe.

## **B. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL**

### **1. Contexte hydrographique**

Le secteur d'étude est localisé à proximité de l'Isère mais il n'est concerné par aucun cours d'eau. Il n'est pas localisé en zone inondable.

### **2. Le milieu naturel**

La zone concernée par le projet est très anthropisée. Elle comporte une voirie revêtue, un secteur en stabilisé servant de terrain de sport et un espace vert (pelouse) utilisé pour les pique-niques. Les milieux naturels sont quasiment inexistants.

#### **Les zones de protections réglementaires liées au Réseau Natura 2000**

La zone d'étude n'est pas localisée dans un site Natura 2000.

Les sites Natura 2000 les plus proches sont situés à plus de 1 km :

- site SIC/ZPS n°FR8201783 « Massif de la Vanoise » (1 km).
- site SIC n°FR8201780 « Réseau de vallons d'altitude à caricion » (3 km)

#### **Réserves Naturelles :**

Le territoire de Tignes renferme les Réserves Régionales Naturelles de « Tignes-Champagny » et de « la Grande Sassièrè ».

Au plus proche, le projet se trouve à 1,3 km du périmètre de la réserve de « Tignes-Champagny ».

Le site de projet est inscrit dans l'aire optimale d'adhésion du Parc de la Vanoise. Aucune contrainte particulière pour cette logique d'aménagement n'est à noter.

#### **Arrêté de biotope :**

Aucun APPB n'est présent sur la commune de Tignes.

#### **Les Zones d'Intérêt Communautaire pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)**

La zone d'étude n'est pas localisée dans une ZICO.

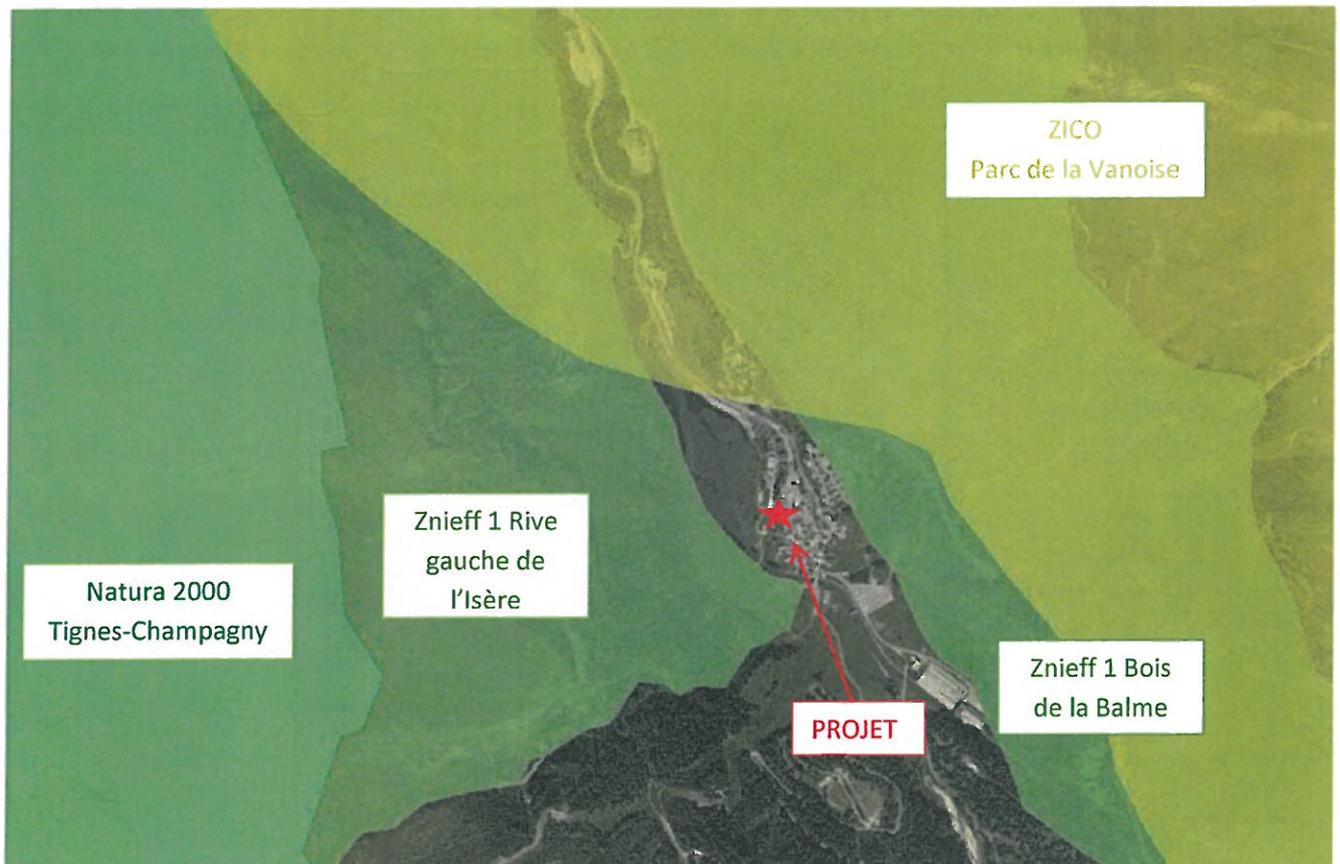
#### **Les zones naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique**

L'aire d'étude est concernée par la ZNIEFF 2 n°7315: Massif de la Vanoise.

Les ZNIEFF 1 «Rive gauche de l'Isère entre les Brévière et la Gurrax » et « Bois de la Balme » se situent en bordure du village des Brévières. Le projet n'empiète pas dessus.

### Les zones humides

Aucune zone humide n'est présente sur ou à proximité de la zone de projet.



*Zonage naturel autour du projet (source DREAL Rhône-Alpes)*

### 3. Le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme de Tignes a été approuvé le 03 septembre 2008.

Le secteur concerné par l'aire d'étude est classé sur ce document en zone Ut (secteur qui caractérise une urbanisation existante où le développement de l'hébergement touristique est considéré comme achevé).

Les articles suivants du règlement autorisent la création de l'aire de camping :

Article 2.2 : « Les constructions nouvelles à condition qu'elles soient destinées à l'accueil de logement de personnel, de logement social conventionné, d'activités récréatives, sportives ou culturelles ou qu'elles se rapportent au confort, à l'amélioration ou à l'information de la clientèle touristique. »

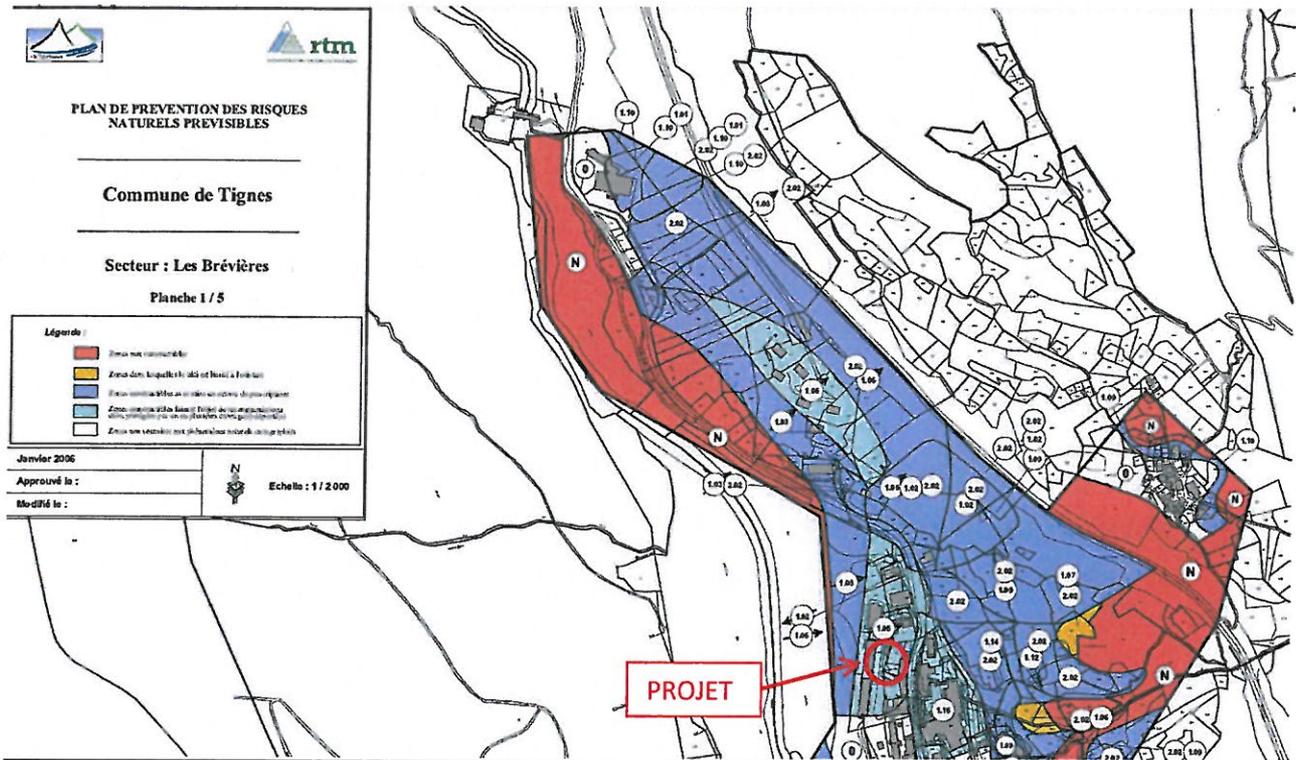
Article 2.14 : « Les Constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif. »

➔ **Le projet est compatible avec les documents d'urbanisme en vigueur.**

#### 4. Les risques naturels

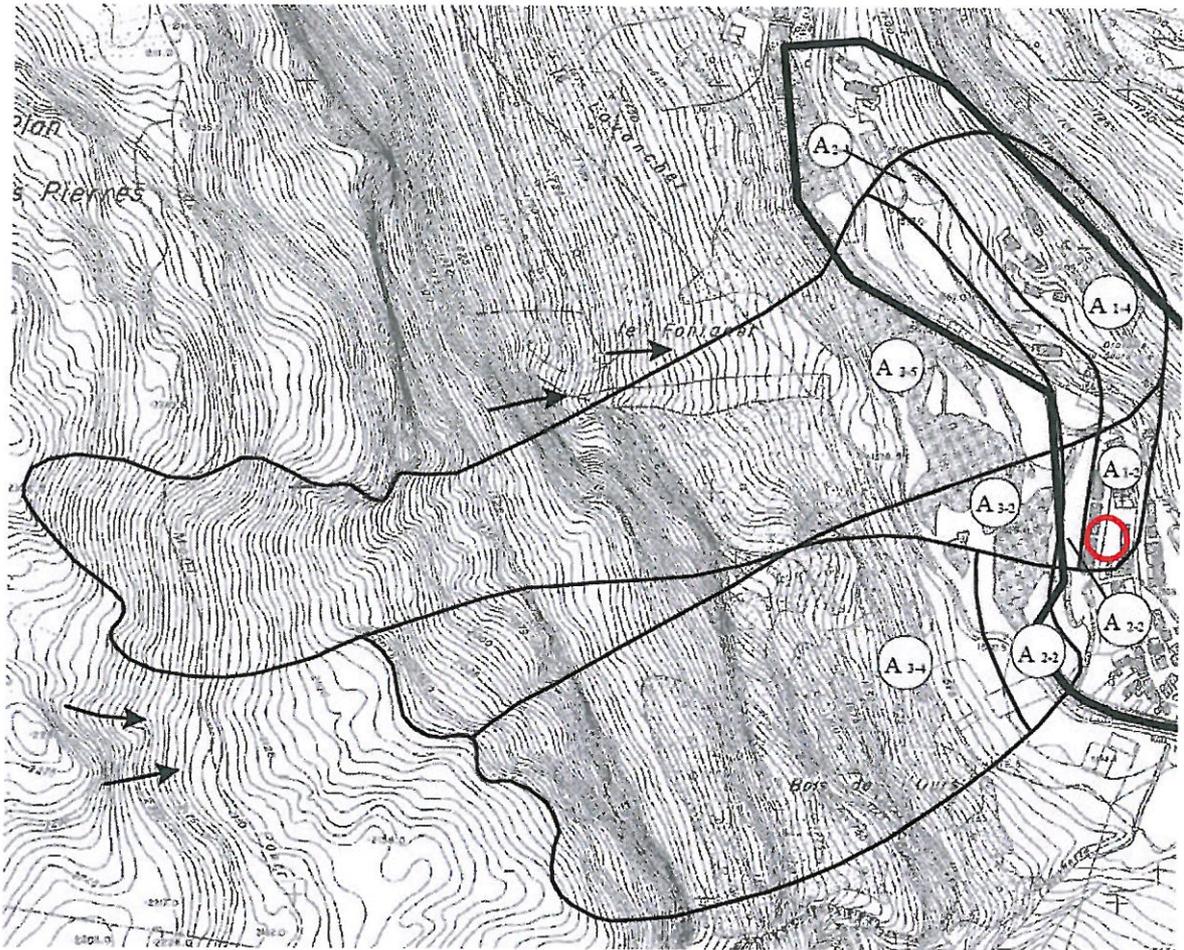
Le PPRN a été approuvé le 06/02/2006.

Le projet est localisé dans une zone bleue à risque d'écoulement de surface à forte charge solide de type aérosols : zones constructibles faisant l'objet de recommandation et/ou étant protégée par un ou plusieurs ouvrage(s) déporté(s).



*PPRn de la commune de Tignes (partie nord)*

C'est l'avalanche du Bois de l'Ours (CLPA n°110) qui concerne le secteur d'étude. Celui-ci est dans la zone A<sub>1-2</sub> : phénomène faiblement intense et de fréquence rare (voir carte page suivante).



Avalanche du Bois de l'Ours

